YERRES

Service Culturel
N° tél. : 01.69.48.93.93
N/Réf. : NDA/LD/JS

DECISION N° 98/66

OBJET : exposition « Blason de la Cuisine Française » - Contrat de réservation avec l'association « Les Compagnons de la France Gourmande »

Le Député-Maire de la commune d'Yerres,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du conseil municipal de la commune d'Yerres en date du 29 juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 122-20 du code des communes,

CONSIDERANT l'exposition « Blason de la Cuisine Française » du 27 avril au 10 mai 1998 à la salle André Malraux d'Yerres,

DECIDE

De signer un contrat de réservation avec l'association «Les Compagnons de la France Gourmande» représentée par Monsieur Georges VILGARD, domicilié 46 rue des Vallées 91800 BRUNOY, pour un montant de 50 000 Francs T.T.C.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la commune, exercice 1998, sous fonction 241, article 6232.

Fait à Yerres, le 26 mars 1998

REÇU LE
- 1 AVR. 1998
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

Le Député-Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98

198